



Véhicule payé, pas encore livré avec distribution non faite

Par samiaul

Bonjour à tous,

Je vais essayé de résumer notre situation..

Nous avons été voir il y a deux semaines un véhicule utilitaire chez un professionnel assez réputé dans le secteur, après un tour du véhicule et un essai sur route, nous décidons de le prendre.

Je demande bien entendu au vendeur si les entretiens sont à jours, il me dit que oui vu que c'est un ex véhicule de location (arval pour les connaisseurs) et qu'il fera une vidange et les niveaux pour la vente après avoir passer le CT.

Le vendeur nous remet une copie de carte grise pour l'assurance et une facture proforma pour faire débloquer les fonds auprès de la banque, règlement par chèque de banque ou virement effectif lors de la livraison, nous avons viré la somme samedi dernier.

Je précise que nous n'avons pas signer de bon de commande, tout ce que nous avons c'est une facture proforma.

Ayant un peu de temps avant la livraison, je me renseigne un peu sur ce modèle de véhicule et tombe sur un forum où un propriétaire du même modèle alerte en informant que le constructeur à revu la périodicité de la distribution initialement à 240 000kms ou 10 ans qui passe à 160 000kms ou 6 ans et préviens du coût du remplacement compris entre 1300 et 2000? suivant les garages!

Bien sur notre futur véhicule date de 2017 et à donc 7 ans avec 120 000kms.

J'appelle le vendeur ce matin pour l'en informer, il me répond qu'il n'était pas au courant de ce changement d'intervalle pour le remplacement de distrib, qu'il en a déjà vendu plusieurs dernièrement sans soucis et qu'on vérifiera demain avec les facture de chez Arval pour voir si ça à déjà été fait.

Ce jour en fin de journée, ayant l'occasion de passer pas loin d'une concession de cette marque, je décide d'y faire un saut pour avoir des infos.

Le véhicule ne provenant pas de notre département, la personne au comptoir n'a pas pu me renseigner sur ce qui à été fait ou non mais voyant le nom du loueur, elle a eu la gentillesse de les appeler en leur demandant si la distribution à été faite pendant qu'ils en était propriétaires, bien sur, ça n'a pas été fait, certainement vendu pour éviter de le faire.

Elle m'a également remis un document avec tout les intervalles d'entretien dont les 6 ans et 160 000kms pour la distribution tout en me confirmant que ça à changer récemment suite à des soucis sur ce type de distribution à bain d'huile (pour info, ce n'est pas un moteur puretech, il n'y a donc pas eu autant de bruit chez ce constructeur).

J'ai contacté un garagiste chez qui je fait tout mes entretiens qui m'a remis un devis pour le remplacement de la distribution: environ 1500? (carter collé qui ne peux être retirer qu'en le détruisant, kit distrib avec deux courroies et pompe à eau, vidange huile et liquide de refroidissement pour environ 8h de travail).

J'ai donc payé un véhicule que je doit récupérer demain avec une distribution à faire (attention je ne mets pas le vendeur en cause, il ne pouvait pas être au courant de ce changement par le constructeur qui est récent).

Ma question est légalement, que puis je faire?

Le véhicule est payé et nous le voulons mais hors de question de prendre à notre charge le remplacement de distribution pour un véhicule normalement à jour d'entretien et qui vaut plus presque 14k?..

Par ESP

Bonjour

Peut-être pouvez vous prendre contact avec la direction commerciale de la marque pour qu'il intervienne auprès du vendeur.

Au-delà, il ne vous reste que la négociation ou l'intervention du médiateur.

Par Nihilscio

Bonjour,

attention je ne mets pas le vendeur en cause

hors de question de prendre à notre charge

Les deux sont contradictoires.

Vous pouvez tenter d'exiger l'annulation de la vente sur le fondement de l'erreur.

Si le vendeur refuse, soit vous laissez tomber, soit vous portez l'affaire devant le tribunal.

Par samiaul

Merci pour vos réponses, nous revenons les mains vides avec un chèque de remboursement...

Le vendeur a eu l'audace de nous dire que si le constructeur a changé ses préconisations c'était normalement pris en charge, sauf que je me suis bien renseigné et aucune prise en charge...

Il nous a proposé de le faire moyennant un surcoût qu'on a refusé et il a conclu en annulant la vente, nous sommes dégoûtés ce véhicule correspondait pile poil à ce que nous cherchions...

Sujet clos